Mis en ligne le : - 7 MARS 2023

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

**Mesdames, messieurs les Présidents des EPCI, membres du SMOP**

Entrechaux, le 06 mars 2023

Madame la Présidente, Messieurs les Présidents,

Conformément aux statuts en vigueur, chaque Président des EPCI membres du Syndicat est invité permanent des réunions du Bureau. J'ai donc l'honneur de vous inviter à la réunion du **Bureau du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale** organisée dans les **locaux du SMOP à Entrechaux** le :

**Lundi 13 mars 2023 à 17h**

L'ordre du jour est le suivant :

**Désignation d'un secrétaire de séance**

**Approbation du compte rendu de la réunion précédente**

**Préparation du Comité Syndical du 30 mars 2023**

1. Compte de gestion de l'exercice 2022
2. Compte administratif de l'exercice 2022
3. Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022
4. Préparation du budget primitif de l'exercice 2023 (BP)
5. Ventilation GEMAPI/hors GEMAPI du budget primitif 2023
6. Cotisations des membres pour l'exercice 2023
7. Acquisition de deux parcelles sur la commune de Courthézon
8. Abandon du projet d'étude de restauration écologique de l'Ouvèze au lieudit « La Gardette »

**Question diverse**

9. Réparation en urgence de la digue de Chaffunes sur la commune de Sorgues et projet de convention

Je vous prie de croire Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, en l'assurance de mes sincères salutations.

Le Président,
Jean-François PERILHOU

SYNDICAT MIXTE L'OUVEZE PROVENÇALE
ENTRECHAUX
84340

**POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU BUREAU, MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE**

Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale – 300, avenue des Princes d'orange 84340 ENTRECHAUX
Tél : 04 90 46 09 43 – Courriel : accueil@ouveze-provence.fr